



Organe subsidiaire de mise en œuvre

**Huitième dialogue sur l'Action pour l'autonomisation
climatique**

Rapport de synthèse du secrétariat

Résumé

Le huitième dialogue sur l'Action pour l'autonomisation climatique s'est déroulé virtuellement de juin à décembre 2020 dans le cadre de deux réunions mondiales et de quatre réunions régionales. Il a permis aux représentants des Parties et des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales ainsi qu'à d'autres entités de faire avancer le débat sur les recommandations et avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'Action pour l'autonomisation climatique.



Abréviations et acronymes

| | |
|-----------------|---|
| AAC | Action pour l'autonomisation climatique |
| COP | Conférence des Parties |
| COVID-19 | maladie à coronavirus 2019 |
| Accord d'Escazú | Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes |
| CDN | contribution déterminée au niveau national |
| SBI | Organe subsidiaire de mise en œuvre |
| ODD | Objectif de développement durable |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| YOUNGO | organisations non gouvernementales de jeunes |

I. Introduction

A. Contexte et mandat

1. Réaffirmant l'importance de la formation, de la sensibilisation, de la participation publique et de l'accès public à l'information au sujet des changements climatiques et de la coopération internationale sur ces questions pour atteindre l'objectif ultime de la Convention, la Conférence des Parties (COP), à sa dix-huitième session, a adopté le programme de travail de Doha relatif à l'article 6 de la Convention et décidé de faire le point sur celui-ci en 2020 afin d'en évaluer l'efficacité, de déceler d'éventuels lacunes et besoins nouveaux, et d'éclairer toute décision visant à en améliorer l'efficacité, selon qu'il convient¹.

2. À sa dix-huitième session, la COP a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'intensifier les travaux relatifs à l'article 6 de la Convention en organisant chaque année un dialogue en cours de session sur l'article 6 de la Convention avec la participation des Parties, des représentants des organes compétents créés au titre de la Convention et des spécialistes, des praticiens et des acteurs intéressés pour faire part de leur expérience et échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements au sujet de l'exécution du programme de travail de Doha². À la même session, elle a aussi demandé au secrétariat d'établir un rapport succinct sur chaque session du dialogue³.

3. À sa vingt-cinquième session, la COP a prié le secrétariat d'organiser le huitième dialogue sur l'AAC pour promouvoir le débat sur les recommandations et les avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer l'application de l'article 6 de la Convention et de l'article 12 de l'Accord de Paris⁴.

B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

4. Le SBI voudra peut-être examiner les renseignements figurant dans le présent rapport afin de déterminer la suite qu'il convient de leur donner.

II. Délibérations

5. En raison de la pandémie de COVID-19 et du report de la cinquante-deuxième session du SBI, le huitième dialogue sur l'AAC a eu lieu virtuellement de juin à décembre 2020⁵. Le secrétariat a organisé les réunions virtuelles suivantes :

- a) Réunion mondiale de lancement : 8 juin 2020, de 12 heures à 13 heures ;
- b) Dialogue régional pour l'Europe et l'Asie centrale : 29 juillet 2020, de 13 heures à 16 heures ;
- c) Dialogue régional pour l'Asie et le Pacifique : 26 août 2020, de 7 heures à 10 heures ;
- d) Dialogue régional pour l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes : 23 septembre 2020, de 17 heures à 20 heures ;
- e) Dialogue régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient : 28 octobre 2020, de 13 heures à 16 heures ;
- f) Réunion mondiale de clôture : 2 décembre 2020, de 15 heures à 17 heures⁶.

¹ Décision 15/CP.18, préambule et par. 1 et 2.

² Décision 15/CP.18, par. 9.

³ Décision 15/CP.18, par. 12.

⁴ Décision 15/CP.25, par. 5.

⁵ Les ordres du jour, les enregistrements et les exposés du dialogue sont tous accessibles sur le site Web de la Convention à l'adresse <https://unfccc.int/topics/education-youth/events-meetings/ace-dialogues/8th-dialogue-on-action-for-climate-empowerment>.

⁶ Toutes les heures sont exprimées en heure d'Europe centrale ou en heure d'été d'Europe centrale, selon le cas.

6. La participation aux réunions virtuelles a été plus forte que lors des précédents dialogues annuels. Près de 900 personnes ont regardé la retransmission en direct des réunions d'ouverture et de clôture. Les quatre dialogues régionaux ont réuni plus de 500 participants, dont des représentants des Parties, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations de jeunes et des universités, ainsi que d'autres acteurs. Les participants ont joué un rôle actif en soumettant leurs questions et leurs observations grâce à une fonction de chat écrit et à un outil interactif en ligne.

7. Le huitième dialogue sur l'AAC a été organisé conjointement avec l'UNESCO et visait à renforcer la coordination intersectorielle entre les ministères chargés des changements climatiques et les ministères de l'éducation. Les fonctionnaires des ministères de l'éducation responsables de l'éducation climatique ont été invités par l'UNESCO et les coordonnateurs nationaux de l'AAC l'ont été au titre de la Convention.

8. L'interprétation simultanée vers et depuis l'espagnol et le français a été assurée dans le cadre des dialogues régionaux pour l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Afrique et le Moyen-Orient, respectivement.

9. La Présidente du SBI, Marianne Karlsen (Norvège), a présidé le dialogue, avec l'aide des cofacilitateurs ci-après de chacun des dialogues régionaux :

a) Dialogue régional pour l'Europe et l'Asie centrale : Roberta Ianna (Italie) et Salka Sigurdardottir (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;

b) Dialogue régional pour l'Asie et le Pacifique : Margalit Levin (Australie) et Albert Magalang (Philippines) ;

c) Dialogue régional pour l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes : Johanna Arriagada Díaz (Chili) et Thomas Cameron (Canada) ;

d) Dialogue régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient : Kamal Djemouai (Groupe des États d'Afrique) et Penda Kante Thiam (Sénégal).

10. Les exposés, les tables rondes et les débats dirigés par un animateur ont été consacrés aux thèmes suivants :

a) Encourager la collaboration intersectorielle sur l'AAC dans les pays ;

b) Promouvoir le partage des connaissances au niveau régional et mettre en évidence les bonnes pratiques, en vue de suivre et d'examiner l'exécution du programme de travail de Doha ;

c) Formuler des recommandations et des avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'AAC dans l'optique de 2030.

III. Résumé des exposés et des débats

11. Ce chapitre donne un aperçu des observations, des exposés et des débats des deux réunions mondiales et des quatre réunions régionales, ainsi que des contributions des participants. Il suit l'ordre des réunions du dialogue (voir le paragraphe 5 ci-dessus) – il comporte une section distincte pour chaque réunion mondiale et un résumé des quatre réunions régionales – et la structure des ordres du jour des réunions.

A. Réunion mondiale de lancement (8 juin 2020)

1. Ouverture de la réunion

12. La réunion mondiale de lancement a été ouverte par un représentant du secrétariat, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a donné un aperçu général de l'AAC.

13. Dans ses observations liminaires, la Présidente du SBI a souligné que, malgré les circonstances exceptionnelles entourant la pandémie, l'ambition et l'action climatiques restaient des priorités urgentes. Il était donc essentiel que chacun continue de contribuer à ce que les sociétés soient dans la meilleure situation possible pour faire des choix judicieux qui

les rapprochent des objectifs fixés dans l'Accord de Paris, au lieu de les en éloigner. Elle a fait observer que le huitième dialogue sur l'AAC revêtait une importance particulière car le programme de travail de Doha devait se conclure en 2020 après huit années d'exécution. Elle a félicité les Parties et les autres acteurs qui avaient tous participé activement à la mise en œuvre de l'AAC. En conclusion, la Présidente du SBI a donné un aperçu de la structure des dialogues régionaux et a invité tous les participants à saluer au cours de ce dialogue les progrès réalisés dans le cadre du programme de travail de Doha tout en se projetant après 2020 et en examinant l'ampleur des avancées qui pouvaient être faites.

14. Un représentant de l'UNESCO a présenté un exposé sur la manière de favoriser la collaboration intersectorielle afin de renforcer la mise en œuvre de l'AAC. Il a souligné que les relations de partenariat et de collaboration étaient essentielles à la mise en œuvre de l'AAC et a expliqué que la cible 4.7 de l'ODD n° 4 sur la qualité de l'éducation embrassait l'intégration des changements climatiques dans les politiques de l'éducation, dans les programmes d'études, dans la formation des enseignants et dans l'ensemble des activités d'apprentissage non formel et informel. Il ressortait du lien établi entre ces deux éléments dans le cadre de la cible considérée que les ministères chargés des changements climatiques et les ministères de l'éducation avaient des objectifs communs. De plus, les mécanismes de coordination en place pour la réalisation de l'ODD n° 4 associaient les ministères de l'éducation et d'autres acteurs de l'éducation. Les mécanismes de coordination existants pourraient être utilisés de manière plus systématique pour améliorer la mise en œuvre de l'AAC à l'avenir. En conclusion, le représentant a estimé que les relations de partenariat jouaient un rôle central en vue de donner à chacun dans le monde les moyens de mener une action climatique.

2. Tables rondes

15. De multiples intervenants représentant des gouvernements, des organisations de la société civile et des organisations de jeunes ont présenté différents points de vue sur le rôle que l'AAC jouait dans l'accélération de l'action climatique.

16. Le premier représentant du collectif YOUNGO a souligné que l'AAC offrait la possibilité de transformer les mentalités sur l'action climatique grâce à l'information et à la formation et en incitant la population à changer. L'AAC faisait en sorte que chacun s'approprie la transition vers des sociétés et des économies à faibles émissions de carbone, laquelle était indispensable pour éviter toute catastrophe. Afin que les efforts en matière d'action climatique soient amplifiés, chaque habitant de la planète devait être sensibilisé, informé, éduqué, formé et impliqué, et tout le monde devait œuvrer ensemble. Le deuxième représentant du collectif YOUNGO a souligné l'importance de l'égalité des chances dans l'éducation, la formation et l'accès à l'information, ce qui permettrait aux jeunes de comprendre, de maîtriser et d'influencer la situation climatique actuelle. Les jeunes pouvaient donner des moyens d'action aux autres lorsqu'ils en avaient, créant ainsi une vague de changement et entraînant la transition dont nous avons besoin. Le représentant a expliqué que l'AAC était la dimension la plus personnelle des changements climatiques. Les jeunes voulaient que chacun soit responsabilisé et agisse contre la crise climatique.

17. Un représentant de la Fondation S.A.R. la Princesse Abze Djigma a partagé l'expérience de la Fondation en matière de sensibilisation et d'autonomisation des jeunes et des communautés face aux changements climatiques. Pour avoir un impact mondial, il était important de commencer par exercer une influence au niveau local. Le représentant a décrit l'initiative MAMA-LIGHT pour l'énergie durable, qui a été considérée par l'Organisation des Nations Unies, au Global Solutions Summit en 2015, comme un exemple de « marche à suivre ». Dans le cadre de cette initiative, le West African Solar Pack créerait 1 million d'emplois dans les zones rurales de chaque pays participant, principalement pour les jeunes et les femmes, grâce au pouvoir du numérique. Il était urgent de trouver des solutions innovantes et il était encourageant de voir que les jeunes étaient à la tête de ce processus. Le représentant a conclu en réitérant l'importance de la coopération et a confirmé que le projet West African Solar Pack était prêt à être utilisé comme un mécanisme au service de l'AAC.

18. Un représentant du Centre indien pour l'éducation à l'environnement a souligné la nécessité que l'ACC occupe le devant de la scène dans le programme climatique. Un large éventail d'acteurs devaient être associés si nous voulions réussir la transition vers un monde

de comportements responsables du point de vue des changements climatiques. Le Centre avait mené une consultation mondiale afin de recueillir les opinions de la population sur la manière dont l'ACC pouvait jouer un rôle plus efficace dans la lutte contre les changements climatiques. À mesure que la sensibilisation aux changements climatiques s'intensifiait, on s'attendait à ce que davantage de personnes souhaitent participer à l'action climatique et à ce que la société civile soit plus disposée à se rassembler pour agir. Les recueils d'études de cas pouvaient jouer un rôle utile dans la mobilisation de la société tout entière, y compris les études de cas qui recensaient des actions de faible envergure mais ayant un impact. Le représentant a proposé que les dialogues régionaux examinent la manière d'intégrer l'AAC dans les CDN et les autres stratégies climatiques. Il convenait d'envisager des activités représentant tous les éléments de l'AAC, plutôt que de se limiter à l'éducation formelle ou à la formation.

19. Un représentant du Chili a jugé important d'intégrer l'AAC dans la CDN actualisée de cette Partie. À l'issue d'un processus de participation large et active du public, le Chili avait incorporé dans sa CDN un pilier social qui permettrait aux éléments de l'ACC de guider tous ses engagements climatiques en tant que Partie. Pour respecter ces engagements, le Chili élaborait également une stratégie de développement des capacités et d'autonomisation climatique qui tiendrait compte des six éléments de l'AAC, ainsi que de la gouvernance, des questions de genre, de la recherche et de la science. Le représentant a fait observer que la participation active de tous les acteurs, y compris le secteur public, le secteur privé, la société civile, les universités, les communautés scientifiques, les jeunes et les particuliers, était essentielle pour prendre de bonnes décisions et honorer les engagements du Chili. Il a conclu en soulignant que le temps de l'action était venu et que l'AAC serait prise en compte dans les décisions qui relevaient l'ambition climatique et conduisaient à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

20. Un représentant de l'Italie a souligné le fait que les jeunes étaient de plus en plus impliqués dans les discussions locales et internationales sur les changements climatiques et a déclaré que leur passion et leur enthousiasme s'avéraient cruciaux pour relever l'ambition des pays de faire face à l'urgence climatique et de garantir aux jeunes un avenir sûr. C'était pourquoi le Ministre italien de l'environnement, de la terre et de la mer avait décidé d'accueillir en Italie Youth4Climate, manifestation mondiale sur les changements climatiques destinée aux jeunes, parallèlement à la réunion préparatoire à la vingt-sixième session de la COP à Milan. Malgré la pandémie de COVID-19 et le report de la vingt-sixième session de la COP, l'Italie ne réduisait pas ses efforts et estimait que le moment était venu pour les jeunes de créer une dynamique et de s'assurer que leurs priorités étaient reconnues. Afin d'amplifier la voix des jeunes champions, le Ministère italien de l'environnement, de la terre et de la mer organiserait une série de manifestations virtuelles proposées et dirigées par des jeunes en 2020 et 2021.

21. Un représentant du Royaume-Uni a commencé par souligner que le report de la vingt-sixième session de COP ne signifiait pas le report de l'action climatique. Étant appelé à assurer la présidence de la COP, le Royaume-Uni défendait une approche de la société dans son ensemble, était déterminé à ce que sa présidence soit inclusive et collaborait avec un large échantillon de la société civile pour y parvenir. Le représentant a donné des détails sur Climate Assembly UK, la Semaine verte de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Groupe directeur des jeunes et le projet Resilient 40, qui étaient des exemples notables d'initiatives encouragées par le Gouvernement britannique pour amplifier les thèmes de l'AAC. Le représentant a conclu en rappelant que l'AAC restait une priorité essentielle pour la future présidence de la vingt-sixième session de la COP et a appelé toutes les entités, qu'elles soient ou non parties, à participer à l'ACC et à examiner comment faire du nouveau programme de travail qui serait adopté à cette occasion un succès.

3. Clôture de la réunion

22. Un représentant du secrétariat a présenté les étapes de l'AAC jusqu'à la vingt-sixième session de la COP, y compris le calendrier des prochains dialogues régionaux.

23. Dans ses observations finales, le Secrétaire exécutif adjoint de la Convention a remercié tous les participants d'avoir assisté à la réunion virtuelle et a souligné le rôle important que l'AAC jouait dans la longue transformation à venir pour résoudre les

problèmes complexes posés par les changements climatiques. Il a souligné qu'en 2018, à Katowice, les Parties avaient convenu d'intégrer l'AAC dans les politiques relatives aux changements climatiques, y compris les CDN, de développer des stratégies nationales en matière d'AAC en fonction de leur situation nationale et de continuer à désigner des coordonnateurs de l'AAC. Les Parties ont été encouragées à poursuivre leurs efforts dans ces domaines. Le Secrétaire exécutif adjoint a conclu en soulignant qu'il importait de donner à chacun les moyens d'agir sur le climat et a encouragé les participants à assister aux dialogues régionaux.

B. Dialogues régionaux (juillet-octobre 2020)

1. Ouverture de chaque dialogue régional

24. Chaque dialogue régional a été ouvert par des représentants de la Convention, qui ont souhaité la bienvenue aux participants et présenté les cofacilitateurs désignés.

25. Les cofacilitateurs ont également souhaité la bienvenue aux participants et ont présenté les objectifs du huitième dialogue sur l'AAC.

26. Dans ses observations liminaires, la Présidente du SBI a souligné que le dialogue se déroulait à un moment où les changements climatiques devenaient rapidement un facteur déterminant dans la vie de nombreuses personnes. Elle a souligné que si la pandémie était actuellement et à juste titre au centre de notre attention, l'ambition et l'action en matière de changements climatiques restaient une priorité urgente. Le dialogue de 2020 revêtait une importance particulière, car le programme de travail de Doha arrivait au terme de ses huit années d'exécution. Il était donc temps d'examiner et de saluer les progrès accomplis, de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés, et de considérer ce qu'il fallait faire pour renforcer l'AAC dans les années à venir. En conclusion, la Présidente du SBI a invité les participants à prendre part aux discussions et à faire en sorte que le dialogue soit l'occasion de saluer les progrès accomplis, tout en s'intéressant aux résultats qui pourraient être obtenus au-delà de 2020.

27. Dans son allocution de bienvenue, la Secrétaire exécutive de la Convention a félicité les participants de prendre part au dialogue, qui visait à libérer le pouvoir de l'AAC. Elle a souligné que, même si nous vivions des événements exceptionnels, c'était en des temps difficiles que certains des plus grands tournants de l'histoire s'étaient produits et avaient donné lieu à des progrès incroyables. Pour surmonter nos problèmes actuels, nous devons partager une vision commune et en faire une réalité, et nous devons croire en la possibilité d'un monde plus sûr, plus sain, plus propre, plus durable, plus équitable et plus juste pour tous. La lutte contre les changements climatiques était difficile à mener mais elle était rendue possible par l'application de l'Accord de Paris, dont l'AAC était un élément important. La Secrétaire exécutive a conclu en disant qu'ensemble, nous pouvions transformer le possible en réalité.

28. Dans un message vidéo, un représentant de la présidence de la vingt-cinquième session de la COP a remercié le secrétariat d'avoir organisé le huitième dialogue sur l'AAC sous la forme de plusieurs dialogues régionaux virtuels. Il a expliqué les mesures prises par le Gouvernement chilien pour intégrer l'AAC dans sa CDN (voir le paragraphe 19 ci-dessus), ce qui avait eu pour conséquence d'améliorer sa CDN, mais aussi d'accroître considérablement le niveau d'ambition. Il a souligné que pour être en mesure d'avoir un objectif ambitieux de réduction des émissions et d'adaptation aux effets des changements climatiques, il était essentiel d'obtenir l'adhésion de tous. Plus important encore, il fallait que chacun s'engage et agisse pour concourir aux objectifs de la Convention et de l'Accord de Paris.

29. Des représentants de la Convention ont donné un aperçu général de l'AAC et de ses six éléments, ont expliqué la pertinence et les objectifs de l'AAC au niveau international et son évolution depuis l'adoption du programme de travail de Doha en 2012, et ont présenté les activités entreprises par le secrétariat pour faire progresser la mise en œuvre de l'AAC aux niveaux local, national et international. Ils ont souligné que les Parties examineraient l'exécution du programme de travail de Doha conformément au mandat adopté à la

vingt-cinquième session de la COP⁷. Ils ont appelé l'attention des participants sur le rapport de synthèse⁸ et sur la note d'information⁹ que le secrétariat avait établis conformément au même mandat. Ils ont conclu en présentant les activités prévues dans le cadre de l'AAC jusqu'à la vingt-sixième session de la COP, qui devait se tenir en novembre 2021.

30. Des représentants de l'UNESCO ont présenté un exposé sur la manière d'intégrer l'AAC dans les CDN. En partenariat avec la Convention, l'UNESCO a élaboré un guide pratique succinct à l'intention des pays qui aiderait ceux qui le souhaitaient à envisager d'intégrer l'AAC dans le processus de révision des CDN. Il était précisé dans le guide que la priorité devait être donnée à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale relative à l'AAC et des exemples d'objectifs et de cibles possibles pour chacun des six éléments de l'AAC y étaient présentés. Les représentants ont jugé important d'instaurer une collaboration entre les secteurs du climat et de l'éducation afin d'intensifier l'AAC, même au-delà du processus actuel de révision des CDN. Ils ont conclu en déclarant que l'UNESCO, la Convention et d'autres partenaires de l'Organisation des Nations Unies restaient déterminés à aider les pays à intensifier leur réponse aux changements climatiques au moyen de l'AAC.

2. Mandat de l'examen de l'exécution du programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention

a) Exposés

31. Les dialogues régionaux comprenaient 26 exposés sur des exemples de bonnes pratiques de mise en œuvre de l'AAC dans les domaines de la politique relative à l'AAC, de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation publique et de l'accès public à l'information. Les exposés présentés aux dialogues régionaux ont été regroupés par thèmes et résumés ci-dessous.

i) Politique relative à l'AAC

32. Un représentant de la Suède a expliqué les premières mesures prises par l'Agence suédoise de protection de l'environnement pour élaborer sa stratégie nationale en matière d'AAC, qui comprenaient un bilan des politiques et des mesures adoptées par les organismes publics, les institutions scientifiques et les organisations non gouvernementales.

33. Un représentant du Japon a présenté un résumé des politiques et mesures générales d'éducation climatique et de sensibilisation du public mises en œuvre dans son pays, qui avaient été considérablement renforcées par leur incorporation dans le plan national fondamental sur les changements climatiques et dans le programme national d'enseignement.

34. Un représentant de l'Uruguay a expliqué comment l'AAC était intégrée dans la politique nationale relative aux changements climatiques et a présenté son plan pour concevoir une stratégie nationale en matière d'AAC d'ici à 2021 avec l'appui de sa CDN, qui contenait l'engagement de suivre une stratégie axée sur la formation et sur le renforcement des capacités.

35. Un représentant du Bénin a évoqué l'expérience acquise en matière d'élaboration d'une stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques et le lancement du concours scolaire sur les changements climatiques, qui avait été organisé en tant qu'activité pilote en 2019 en complément de la stratégie.

ii) Éducation

36. Un représentant de l'Italie a présenté les efforts du Ministère de l'éducation publique visant à réintroduire l'éducation civique, qui comprenait la sensibilisation au climat et à d'autres questions environnementales, dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire.

⁷ Décision 15/CP.25, annexe.

⁸ FCCC/SBI/2020/9.

⁹ FCCC/SBI/2020/INF.4.

37. Un représentant de la Malaisie a expliqué comment les changements climatiques, qui étaient l'un des principaux sujets des plans de développement nationaux, étaient intégrés dans diverses matières scolaires, telles que les sciences, les langues, les études sociales et les études religieuses.

38. Un représentant de la Fondation pour l'éducation environnementale en Mongolie a partagé l'expérience d'un projet expérimental d'apprentissage visant à étudier les questions de la désertification et de la dégradation des terres dans le cadre du programme Eco-Schools.

39. Un représentant du Mexique a appelé l'attention sur les mesures introduites pour promouvoir l'éducation climatique au niveau national, comme par exemple faire du développement durable un sujet obligatoire dans le programme national d'enseignement, conformément aux dispositions de la Constitution du Mexique et de la loi générale sur les changements climatiques.

40. Un représentant du programme Fundisa for Change en Afrique du Sud a décrit les mesures prises pour inclure l'apprentissage environnemental dans la formation des enseignants au niveau national, dans le but de les aider à enseigner les changements climatiques de manière suffisamment approfondie et avec le niveau de compréhension requis.

iii) *Activités de formation*

41. Un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement a présenté la formation dispensée à plus de 3 000 enseignants et éducateurs de neuf pays d'Europe centrale dans le cadre du programme éducatif Climate Box.

42. Un représentant de Climate Reality Project Indonesia a présenté une série d'initiatives de formation actuellement menées par l'organisation à l'intention des fonctionnaires, des jeunes professionnels et du grand public aux niveaux national et international.

43. Un représentant du Caribbean Youth Environment Network à la Grenade a parlé du Young Professional Climate Finance Program, qui dispense une formation aux participants dans le but de renforcer l'accès au financement de l'action climatique et la résilience de l'île.

44. Un représentant de la Banque africaine de développement a présenté les activités de formation interne destinées aux directeurs exécutifs, aux cadres supérieurs et aux chefs de projet de la banque, ainsi que les activités de formation externe destinées aux fonctionnaires et aux spécialistes des pays membres de la banque.

iv) *Sensibilisation du public*

45. Deux représentants du collectif YOUNGO en Allemagne et en Indonésie ont souligné le rôle que le collectif jouait dans la sensibilisation des jeunes aux changements climatiques en organisant la Conférence annuelle des jeunes, le Forum de 2018 des jeunes sur l'AAC et d'autres initiatives locales menées par des jeunes dans le monde entier.

46. Un représentant du réseau de la Journée de la Terre a donné un aperçu des initiatives et des campagnes de l'organisation qui visaient à édifier un mouvement mondial diversifié et à ouvrir la voie à une citoyenneté mondiale, et a fait part de recommandations sur la manière de toucher la population et de la convaincre d'agir.

47. Un représentant de l'Organisation des jeunes soudanais sur les changements climatiques a souligné qu'il était important de prendre en compte la culture, l'histoire, la religion et la communauté qui étaient celles du public auquel l'on s'adressait et de prendre en compte les personnes qui étaient hors réseau dans les zones rurales.

v) *Participation publique*

48. Un représentant du Center for International Environmental Law a mentionné les tables rondes consacrées à l'Accord national sur le climat conclu aux Pays-Bas et un récent atelier de planification de la transition en Estonie comme exemples de bonnes pratiques qui avaient permis d'associer de manière notable les groupes les plus vulnérables à l'élaboration des politiques.

49. Un représentant de la Commission permanente sur les changements climatiques de l'Assemblée nationale du Pakistan a présenté les efforts du Parlement pakistanais pour encourager la participation publique, la transparence et l'inclusivité dans la lutte contre les changements climatiques dans le cadre de ses trois fonctions, à savoir légiférer, contrôler et représenter.

50. Un représentant de l'Autriche a présenté la Déclaration du Burgenland sur l'action pour l'autonomisation climatique adoptée en 2019, qui contenait l'engagement de mettre en œuvre l'AAC, et a évoqué les manifestations, ateliers, réceptions et concerts organisés dans le pays pour mettre en relation les fonctionnaires, le secteur des entreprises et les entités non parties.

51. Un représentant du Ghana a fait part de l'expérience de son pays en matière de participation publique, qui était considérée comme un élément clé pour favoriser l'intégration des changements climatiques dans les programmes scolaires, ce qui impliquait de consulter et d'associer en permanence les acteurs concernés et intéressés.

vi) *Accès public à l'information*

52. Un représentant de la ville de Tirana (Albanie) a évoqué diverses initiatives organisées par les autorités municipales, notamment la conception et le lancement de l'application mobile « MyTirana », qui permettait aux résidents d'acquérir et de fournir des informations sur le climat.

53. Un représentant de la République de Corée a présenté une initiative visant à publier le manuel sur le règlement de l'Accord de Paris comme source d'information, en traduisant les détails techniques de l'Accord de Paris et de l'ensemble de règles de Katowice en langue coréenne.

54. Un représentant du Costa Rica a présenté la mise au point et le fonctionnement du système national de mesure des changements climatiques, qui s'inscrivait dans le cadre des efforts faits par le pays pour améliorer la diffusion de données sur le climat auprès de la population, en accroître la transparence et en faciliter l'accès.

55. Un représentant de la Fondation S.A.R. la Princesse Abze Djigma a souligné le rôle que le numérique jouait dans l'amélioration de l'accès public à l'information et a fait part des solutions numériques actuellement utilisées par l'initiative pour l'énergie durable MAMA-LIGHT.

b) **Débats dirigés par des animateurs**

56. Un outil interactif en ligne a servi à recueillir les observations directes des participants à la suite des questions et réponses portant sur les exposés.

57. À la première question sur les bonnes pratiques relatives à l'AAC auxquelles les participants avaient été associés ou qu'ils avaient observées, 138 réponses avaient été enregistrées toutes régions confondues, avec plus de 85 initiatives et projets spécifiques recensés aux niveaux local, national, régional et international.

58. Les réponses à la deuxième question sur les lacunes et les besoins restant à satisfaire pour la mise en œuvre de l'AAC ont été regroupées dans les catégories suivantes :

a) Les moyens financiers manquaient. Les participants ont préconisé de multiplier les mécanismes de financement nationaux et internationaux à l'appui de la mise en œuvre de l'AAC, en particulier pour les initiatives locales. L'AAC pourrait également être intégrée dans les cadres institutionnels et financiers nationaux existants, y compris les budgets nationaux ;

b) L'engagement en faveur de l'AAC laissait à désirer. Les participants ont préconisé d'obtenir l'adhésion d'acteurs politiques de haut niveau et ont jugé nécessaire que le public milite davantage en faveur d'un cadre plus solide de l'AAC aux niveaux national et international. Ils ont également souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de coordination multisectoriels à plusieurs niveaux à l'échelon national, en particulier entre les ministères de l'environnement et les ministères de l'éducation. En outre, l'AAC devait être

intégrée dans les CDN et les plans nationaux d'adaptation; parallèlement, des objectifs et des critères solides devaient lui être assignés pour renforcer l'engagement des parties prenantes ;

c) La participation à l'AAC était faible. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la participation de tous les acteurs, en particulier les jeunes, le secteur privé et la communauté scientifique, et ont insisté sur l'importance d'autonomiser tous les membres de la société et d'intégrer les questions de genre ;

d) L'AAC était peu connue. Il était important de changer la manière dont l'AAC était perçue, ce qui passait par davantage de formation, de sensibilisation et d'information. Une meilleure communication était nécessaire pour améliorer la visibilité de l'AAC, en particulier du point de vue des communautés autochtones. En ce sens, les participants ont souligné la nécessité de lier la politique, la science et les connaissances autochtones ;

e) Les capacités relatives à l'AAC étaient insuffisantes. De nombreuses réponses ont souligné la nécessité de dispenser une formation aux enseignants en formation et à ceux qui étaient déjà en activité ainsi que de comprendre les besoins des décideurs en matière de renforcement des capacités et d'y répondre. Les participants ont estimé que les solutions devaient être adaptées aux besoins des pays et des régions concernés ;

f) Il existait un déficit persistant d'éducation climatique. Les participants ont déclaré que les Parties devaient poursuivre leurs efforts pour intégrer les changements climatiques dans les programmes d'enseignement et ont souligné la nécessité de traduire l'éducation en actions et mobilisations cohérentes. Ceux d'Amérique latine et des Caraïbes ont jugé important de décoloniser l'éducation climatique et de dispenser une formation continue aux personnes ;

g) Il était nécessaire de renforcer la coopération internationale entre les partenaires locaux et internationaux.

3. Recommandations et avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'Action pour l'autonomisation climatique

a) Tables rondes

59. Au total, 24 intervenants représentant des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations de la société civile, des universités et des organisations de jeunes ont formulé des recommandations et des avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'AAC. Les intervenants ont discuté de ce qu'ils aimeraient voir réalisé à l'approche de 2030 et de ce qu'il fallait faire pour atteindre ces objectifs. Les observations émanant des différentes régions sont résumées ci-dessous et regroupées par thème.

i) Cohérence des politiques

60. Un représentant de l'Espagne a souligné que les six éléments de l'AAC ne devaient pas être considérés comme des ajouts mais devaient au contraire devenir partie intégrante de l'ensemble des politiques, plans et programmes climatiques.

61. Un représentant de la Thaïlande a expliqué que l'AAC était considérée comme une question transversale dans les stratégies et plans nationaux de développement, qui étaient supervisés par un comité interministériel et comprenaient plus de 400 projets et activités ayant trait à l'AAC qui étaient menés par 10 ministères au moins.

62. Un représentant du réseau parlementaire ParlAmericas sur les changements climatiques a souligné le rôle que les parlementaires jouaient dans la promotion de la transparence et de la participation publique à tous leurs travaux, tout en garantissant que les initiatives et programmes nationaux relatifs à l'AAC étaient efficaces et ne laissaient personne de côté.

63. Un représentant de l'Ouganda a expliqué comment la stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques avait permis de développer les compétences individuelles et les capacités institutionnelles pour favoriser un développement vert, à faibles émissions et résilient au climat.

ii) *Outils et appui*

64. Un représentant de l'Association internationale des universités a souligné que les universités étaient des acteurs et des partenaires clefs pour l'autonomisation climatique au sein de la société et a insisté sur le besoin urgent d'obtenir l'appui des gouvernements nationaux et de la société en faveur de l'enseignement supérieur.

65. Un représentant du Centre indien pour l'éducation à l'environnement a souligné que les dialogues sur l'AAC jouaient un rôle important en vue de rapprocher les ministères de l'environnement et les ministères de l'éducation, en plus d'être une source de documentation et de partage des bonnes pratiques relatives à l'AAC.

66. Un représentant de l'Alliance des réseaux universitaires ibéro-américains pour la durabilité et l'environnement a formulé des recommandations visant à promouvoir une plus grande coopération avec les universités qui jouaient un rôle crucial dans la recherche scientifique sur les changements climatiques, en collaboration avec les communautés locales.

67. Un représentant de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement a présenté un outil numérique mis au point pour renforcer la mise en œuvre de l'AAC au Maroc, à savoir une plateforme virtuelle de campagne de sensibilisation visant à promouvoir un comportement écoresponsable et à renforcer la participation des principaux acteurs.

iii) *Suivi et notification*

68. Un représentant de Climate Outreach a souligné l'importance de faire reposer le suivi des résultats sur des principes et a expliqué que lors de la récente table ronde de haut niveau sur les principes et les processus de suivi des progrès, il avait été convenu que le suivi devait être accessible, autonomisant, crédible, pertinent, inclusif et compréhensible.

69. Un représentant de la Nouvelle-Zélande a estimé que le suivi et la notification étaient les éléments les plus importants dans la mise en œuvre de l'AAC, afin de déterminer si le Gouvernement réussissait à changer la donne ; ces éléments étaient également essentiels pour demander des comptes au Gouvernement, saluer les succès et encourager l'apprentissage entre pairs.

70. Un représentant de la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis d'Amérique a souligné le rôle clef que les réseaux liés à l'AAC jouaient dans la suivi et dans la notification de l'AAC, car ils rendaient les diverses activités relatives à l'AAC nettement plus visibles et favorisaient une coordination et une communication plus larges.

71. Un représentant de l'Égypte a expliqué que pour assurer un suivi efficace, il fallait définir de manière adéquate et précise la manière dont les objectifs pouvaient être atteints et que les communications nationales soumises dans le cadre de la Convention étaient un excellent moyen de présenter les bonnes pratiques et les informations pertinentes, y compris les politiques générales et les activités spécifiques relatives à l'AAC.

iv) *Rôle des entités non parties*

72. Un représentant de Climate Education, Communication and Outreach Stakeholders Community a présenté des recommandations sur la voie à suivre qui avaient été formulées dans la communication de son organisation au titre de la Convention, parmi lesquelles figuraient l'intégration de l'AAC dans tous les secteurs d'activité relevant de la Convention, la création d'un plan d'action relatif à l'AAC avec des objectifs et des examens annuels et la réduction du déficit de ressources financières.

73. Un représentant de l'Université de Monash en Australie a souligné qu'une transition et une reprise justes devaient être soutenues par l'AAC au moyen de processus inclusifs et participatifs permettant aux communautés de définir des cadres directifs complets et sensibles à la culture.

74. Un représentant de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones a souligné que l'AAC avait un rôle à jouer dans la coordination et la collaboration avec les peuples autochtones et les communautés locales, notamment en recensant et en partageant les connaissances autochtones dans l'éducation formelle et informelle.

75. Un représentant de la Global Youth Development Initiative s'est exprimé sur les communications émanant du collectif YOUNGO, a formulé des recommandations sur le nouveau programme de travail relatif à l'AAC et a souligné la nécessité urgente de considérer l'AAC comme une priorité, en particulier pour le bien des jeunes du monde entier.

76. Un représentant de la Route climatique du Costa Rica a souligné que l'AAC était un moyen fondamental de garantir la participation publique et l'élaboration de politiques climatiques axées sur les populations. Le nouveau programme de travail relatif à l'AAC pouvait accroître la participation et permettre aux communautés de prendre part à l'action climatique.

77. Un représentant de la branche jeunesse du Mouvement catholique mondial pour le climat a expliqué que les six éléments de l'AAC fournissaient un cadre et une plateforme pour donner aux jeunes les moyens de mener une action climatique efficace, juste et équitable, et a préconisé de renforcer le programme de travail relatif à l'AAC.

78. Un autre représentant de la Climate Education, Communication and Outreach Stakeholders Community a estimé que l'AAC devait promouvoir l'économie verte et le renforcement des capacités sur le terrain et chez les ménages et combler le fossé entre les politiques, les connaissances autochtones et la participation des communautés.

v) *Coopération internationale*

79. Un représentant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche a souligné que les organisations internationales fortement impliquées dans le programme de l'AAC devraient montrer les résultats obtenus jusqu'à présent et, plus important encore, ceux qu'elles pourraient obtenir si les investissements réalisés dans ce domaine étaient accrus.

80. Un représentant de l'Institut des hautes études sur la viabilité a présenté les centres régionaux d'expertise, initiative associant des réseaux d'organisations éducatives qui mettaient en relation des personnes au niveau local pour que celles-ci travaillent ensemble à l'échelon international.

81. Un représentant d'EUROCLIMA+ a expliqué que le programme collaborait avec 18 pays d'Amérique latine et que les éléments de l'AAC étaient intégrés dans les processus éducatifs et les politiques climatiques, y compris les CDN et les plans nationaux d'adaptation.

82. Un représentant de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a parlé du lien existant entre l'Accord d'Escazú et la Convention, soulignant que le premier encourageait la coopération internationale au sein de la région pour contribuer à l'autonomisation des résidents.

83. Un représentant de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies a donné un aperçu des travaux visant à favoriser la collaboration entre l'Université et les institutions africaines en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de politique, en vue de surmonter les obstacles à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à la réalisation des ODD.

b) **Débats dirigés par des animateurs**

84. Un outil interactif en ligne a servi à recueillir les observations directes des participants à la suite des questions et réponses sur les exposés.

85. À la première question sur ce que les participants voulaient réaliser à l'approche de 2030, une série d'observations ont été faites :

a) Les visions et les objectifs primordiaux à long terme étaient notamment d'atteindre la neutralité carbone, de renforcer la résilience, de transformer la société, d'autonomiser les populations du monde entier et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Il a été généralement considéré que les Parties et les entités non parties devaient rapidement renforcer leur engagement en faveur de l'AAC pour réaliser ces visions et objectifs ;

b) En général, les participants ont vu l'AAC comme un moteur de l'action climatique, un moyen d'atteindre les objectifs climatiques, un centre de collaboration

multipartite à plusieurs niveaux ainsi que comme une source d'innovations et de nouvelles idées pour l'action climatique ;

c) Dans toutes les régions, les participants ont indiqué que l'établissement de réseaux plus solides, la prise en compte et l'intégration de l'AAC, la sensibilisation du public et le renforcement de la participation publique étaient des objectifs orientés vers 2030. Plus précisément, ils recherchaient une collaboration multipartite à tous les niveaux pour renforcer les capacités et mettre en œuvre des solutions adaptées au contexte, et ont préconisé d'intégrer l'AAC dans les politiques et stratégies climatiques nationales, telles que les CDN, de prendre en compte l'AAC dans tous les secteurs d'activité relevant de la Convention, de sensibiliser pour obtenir un changement comportemental et culturel pouvant déboucher sur des actions et sur une participation multisectorielle accrue, y compris avec le secteur privé, à la conception et à la mise en œuvre des politiques climatiques ;

d) Des participants ont également jugé nécessaire de continuer à soutenir une éducation climatique axée sur les solutions et prenant en compte les cultures et les valeurs locales, et ont préconisé l'autonomisation des jeunes en Afrique et au Moyen-Orient pour faciliter et encourager la participation de ces jeunes à l'action climatique.

86. Les réponses à la deuxième question sur ce qui était nécessaire pour atteindre la vision et l'objectif énoncés dans la première question ont été classées dans les grandes catégories suivantes :

a) Volonté politique et plus grande sensibilisation des décideurs et adhésion du public à l'adoption et à la réalisation d'engagements plus ambitieux en matière d'AAC tout en s'assurant que chaque élément de l'AAC recevait une attention équilibrée ;

b) Allocation permanente de ressources financières réservées au financement des activités relatives à l'AAC ;

c) Coordination et collaboration intersectorielles soutenues par des cadres et stratégies ayant trait à l'AAC qui revêtent un caractère systématique, flexible et participatif au niveau national et international ;

d) Participation active de la communauté, en particulier des jeunes, aux politiques climatiques ;

e) Plus de capital humain et de réseaux pour exécuter les activités relatives à l'AAC, en particulier pour les coordonnateurs et les enseignants de l'AAC, parallèlement à une collaboration plus étroite à tous les niveaux ;

f) Des capacités institutionnelles et techniques suffisantes, notamment pour rendre compte des progrès accomplis et partager l'expérience, chez toutes les Parties ;

g) Des objectifs réalisables et mesurables avec des critères clairs pour permettre le suivi des progrès et la notification des activités relatives à l'AAC à tous les niveaux ;

h) Un plan d'action clair et ambitieux pour l'AAC dans le cadre du nouveau programme de travail ;

i) Création d'un comité ou d'une plateforme visant à favoriser le partage des compétences et des connaissances, qui pourrait également servir à suivre l'exécution du plan d'action ;

j) Incorporation de la justice climatique et des droits de l'homme au cœur des politiques climatiques, les participants d'Amérique latine et des Caraïbes ayant appelé à la ratification de l'Accord d'Escazú pour faciliter cette démarche.

4. Clôture des dialogues régionaux

87. Un représentant du secrétariat a présenté les étapes à suivre dans le cadre de l'AAC.

88. Dans ses observations finales, le Ministre italien de l'environnement, de la terre et de la mer a mis en avant la fonction des dialogues sur l'AAC, qui était d'unir, d'enrichir et de connecter les idées, les pensées, les personnes et les initiatives. L'Italie avait activement encouragé les jeunes à jouer un rôle central depuis que la Partie avait apporté un appui notable à l'organisation du Sommet de la jeunesse sur le climat en 2019. Le Ministre a présenté le

projet de l'Italie d'organiser en septembre 2021 la manifestation Youth4Climate, consacrée à la jeunesse, à l'occasion de la réunion préparatoire à la COP. La manifestation accueillera deux jeunes de chaque pays, qui auront l'occasion de partager des connaissances, de développer des idées et de présenter des propositions aux décideurs et aux négociateurs participant à la réunion préparatoire. Le Ministre a conclu en partageant une vidéo promotionnelle sur Youth4Climate Live, dans laquelle les jeunes joueront un rôle de premier plan pour guider l'ambition, élargir la participation et créer un espace permettant aux jeunes d'être associés plus directement aux gouvernements, aux organisations internationales et aux autres acteurs.

C. Réunion mondiale de clôture (2 décembre 2020)

1. Ouverture de la réunion

89. La réunion mondiale de clôture a été ouverte par un représentant du secrétariat, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a de nouveau donné un aperçu général du concept de l'AAC et des processus qui en font partie.

90. Dans son discours d'ouverture, la Secrétaire exécutive a souligné qu'une occasion sans précédent se présentait de s'appuyer sur la sortie de la COVID-19 pour construire l'avenir et de permettre aux nations de faire en sorte que l'économie du XXI^e siècle soit propre, verte, saine, sûre et juste pour tous, en particulier pour ceux qui vivaient dans les régions les plus reculées du monde et dans les endroits les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. L'AAC servait de cadre pour enseigner à tous que la lutte contre les changements climatiques pouvait également aider à relever d'autres défis importants auxquels l'humanité était confrontée. La Secrétaire exécutive a en outre souligné qu'outre l'éducation et la formation, la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation à l'action climatique devaient s'étendre à tous les groupes d'âge et à tous les pays. Elle a conclu en remerciant les participants de poursuivre le dialogue sur l'AAC, d'être à la hauteur de leur tâche en cette année difficile et d'être des partenaires si forts et si coopératifs dans les travaux relatifs à l'AAC.

91. Dans son allocution de bienvenue, la Présidente de la vingt-cinquième session de la COP a exprimé sa gratitude à tous les participants pour avoir assuré la continuité de l'action climatique depuis la vingt-cinquième session de la COP. L'AAC faisait partie intégrante de l'action climatique, dont les six éléments étaient essentiels pour relever l'ambition et élaborer des objectifs et des plans climatiques efficaces au profit de tous. La pandémie était une occasion inattendue d'étudier de nouvelles approches pour renforcer l'autonomisation climatique et les activités connexes. Les réunions de 2020 avaient montré que les acteurs devaient faire preuve de créativité et d'audace pour accroître la participation publique au moyen de différentes plateformes et méthodes. Le huitième dialogue sur l'AAC avait permis aux participants de recenser les besoins, les obstacles et les chances qu'ils avaient en commun afin d'avancer dans la mise en œuvre de l'AAC. La diversité faisait la force et il fallait que tout le monde soit partie prenante pour adopter des mesures ambitieuses visant à réduire les émissions et à accroître la résilience.

92. Un représentant de l'UNESCO a présenté un exposé sur la manière de favoriser la collaboration intersectorielle pour renforcer la mise en œuvre de l'AAC. L'UNESCO s'est félicitée d'avoir mobilisé les acteurs du secteur de l'éducation formelle et non formelle pour les quatre dialogues régionaux. Les six éléments de l'AAC nécessitaient une coopération entre les ministères de l'éducation, les établissements de formation, les réseaux d'écoles, les universités, les entreprises, les organisations de la société civile, les groupes de jeunes et les médias traditionnels et sociaux. Le besoin de collaboration avait également été illustré par les nombreux exemples de bonnes pratiques et de recommandations présentés lors des dialogues régionaux. S'agissant de la voie à suivre, de nombreuses synergies pouvaient être créées entre le programme de travail relatif à l'AAC pour l'après-2020 et le nouveau cadre de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable, dont les cinq domaines d'action étaient directement liés à l'AAC. Le représentant a conclu en disant que 2021 offrirait des possibilités de renforcer le partenariat entre les secteurs du climat et de l'éducation et de créer conjointement une dynamique.

2. Débats dirigés par des animateurs

93. Avant le débat, les cofacilitateurs des dialogues régionaux ont donné un résumé de haut niveau des délibérations, des exposés et des débats de chacun des quatre dialogues régionaux.

94. Sous la direction des représentants du collectif YOUNGO, les cofacilitateurs ont partagé leurs principales conclusions issues des dialogues régionaux, et ont formulé leurs recommandations et avis concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'AAC :

a) Le cofacilitateur britannique a déclaré que l'AAC était un excellent moyen de partager les meilleures pratiques entre les pays et les entités non étatiques et nous permettait de voir comment l'action des gouvernements pouvait être complémentaire de celle de la société civile, et vice versa. Il était stimulant d'entendre parler des activités de chaque pays et d'étudier la possibilité d'appliquer des solutions analogues au Royaume-Uni. Apprendre les uns des autres nous permettait de tirer parti de toutes les grandes solutions qui avaient été mises en œuvre. Le cofacilitateur a encouragé tous les participants à poursuivre la réflexion sur le nouveau programme de travail relatif à l'AAC et à examiner les résultats qui pourraient être obtenus lors de la vingt-sixième session de la COP ;

b) Le cofacilitateur italien a souligné que la discussion avait été riche et que les participants avaient formulé des observations utiles et intéressantes. Il a été constaté que la population était de plus en plus consciente des questions climatiques. Les composantes des politiques climatiques ayant trait à la sensibilisation et à la participation multisectorielle du public devaient devenir plus efficaces, notamment en associant le secteur privé et en accordant une attention particulière aux jeunes. Il était clair que ce n'était qu'en construisant des réseaux multipartites plus forts que nous pourrions intégrer l'AAC non seulement dans la Convention et l'Accord de Paris, mais aussi dans la vie quotidienne de tous ;

c) Le cofacilitateur australien a appelé l'attention sur le large éventail et la diversité des activités relatives à l'AAC exécutées d'un pays à l'autre, sur les parties prenantes et sur les questions couvertes. Il était important d'examiner comment réunir et regrouper les connaissances acquises dans le cadre du huitième dialogue sur l'AAC afin de multiplier de manière exponentielle les activités relatives à l'AAC et d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Même si tous les programmes et activités étaient propres au contexte local, l'AAC avait un pouvoir important de rassemblement qui serait mieux utilisé pour partager des idées qui inspireraient les acteurs d'autres secteurs, pays ou régions ;

d) Le cofacilitateur philippin a souligné que les dialogues régionaux avaient atteint avec succès leurs principaux objectifs, qui étaient de favoriser la collaboration intersectorielle, de promouvoir le partage des connaissances régionales et de formuler des recommandations et des avis concernant les travaux à entreprendre dans le cadre de l'AAC. Le résultat de ce dialogue améliorerait considérablement la marche à suivre pour rendre opérationnels les éléments de l'AAC pour la prochaine décennie ;

e) Le cofacilitateur chilien a exprimé sa satisfaction quant aux résultats du dialogue, qui avait permis aux participants de découvrir différentes façons de donner à la population les moyens de mener une action climatique. La participation des acteurs avait été active et tous les participants étaient convaincus que l'engagement et les actions des particuliers étaient nécessaires pour concourir à l'Accord de Paris et à ses objectifs. Le cofacilitateur a invité les participants à promouvoir l'AAC dans leur pays, afin que davantage de personnes participent à l'action climatique ;

f) Le cofacilitateur canadien a souligné que l'AAC pouvait libérer l'ambition climatique et concourir aux objectifs de l'Accord de Paris. Il était encourageant d'entendre comment les pratiques de l'AAC étaient adoptées pour renforcer l'action climatique au niveau local. Si les éléments de l'AAC pouvaient varier très fortement en fonction du contexte local, certains points communs étaient évidents, comme les possibilités offertes par la technologie de renforcer la mise en œuvre de l'AAC ainsi que la nécessité de placer les droits de l'homme au cœur des politiques climatiques et le rôle de l'AAC dans ce domaine ;

g) Le cofacilitateur qui était le conseiller du Président du Groupe des États d'Afrique a constaté qu'il y avait eu une forte participation d'une grande variété d'acteurs,

y compris les femmes et les jeunes, ce qui démontrait la nécessité de créer des espaces de partage de points de vue et de bonnes pratiques en matière de sensibilisation au climat, d'information sur le climat et d'accès à l'appui nécessaire à la mise en œuvre d'actions climatiques plus ambitieuses. Ces dialogues régionaux avaient créé un nouveau type d'élan climatique en faveur d'actions plus ambitieuses qui devaient passer du monde virtuel au monde physique.

95. Un outil interactif en ligne avait servi à recueillir les contributions directes des participants sur les principaux enseignements tirés du huitième dialogue sur l'AAC. En général, les participants ont déclaré que :

a) Les dialogues sur l'AAC étaient une excellente occasion de partager des connaissances et d'apprendre les uns des autres. La découverte d'exemples de bonnes pratiques provenant du monde entier avait incité de nombreux participants à poursuivre leur action. Les dialogues régionaux s'étaient avérés un cadre précieux qui mettait en lumière l'éventail des efforts régionaux déployés dans la mise en œuvre de l'AAC ;

b) L'AAC contribuait à accélérer l'action climatique et pouvait concourir à l'application de l'Accord de Paris. Cependant, l'AAC était encore sous-exploitée ; il existait de nombreuses possibilités de la mettre davantage à profit et un certain nombre de besoins et de lacunes restaient à combler. Les participants ont souligné le manque de ressources financières et humaines allouées aux activités relatives à l'AAC à tous les niveaux, y compris pour assurer les services de secrétariat nécessaires à la mise en œuvre de l'AAC ;

c) Un programme de travail renforcé pour la mise en œuvre de l'AAC devrait être adopté à la vingt-sixième session de la COP, afin de donner la priorité à l'AAC dans l'action climatique. Une attention particulière devrait être accordée à la mise en œuvre équilibrée des six éléments de l'AAC dans les travaux futurs. Il a également été demandé d'établir un plan de travail et un organe constitué au titre de la Convention et de l'Accord de Paris pour permettre aux Parties et aux entités non parties de travailler ensemble en tant que partenaires ;

d) Une plus grande collaboration était nécessaire pour impliquer chacun dans l'action climatique. Tous les acteurs devaient être associés, de préférence dès les premières étapes de la prise de décisions. Les jeunes occupaient une place particulière dans ce contexte.

3. Clôture de la réunion

96. Dans un message vidéo, un représentant de la future présidence de la vingt-sixième session de la COP a souligné qu'il était essentiel de maintenir la dynamique pour renforcer tous les éléments de l'AAC et pour réaliser l'ambition de la Convention et de l'Accord de Paris. Face à l'urgence de la crise climatique, nous devons innover, nous adapter et avoir recours à de nouvelles formes de participation pour faire en sorte que chacun dispose des compétences et des informations nécessaires pour faire les bons choix. Le huitième dialogue sur l'AAC avait permis de connaître les attentes des participants au sujet du prochain chapitre de l'histoire de l'AAC. L'examen du programme de travail de Doha serait l'occasion de faire une déclaration sur le rôle intégral que jouait l'AAC dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention. Le représentant s'est félicité que les participants fassent part de leurs réflexions et points de vue au cours des travaux qui seraient accomplis en 2021, quand se tiendrait la vingt-sixième session de la COP, et après.

97. Dans ses observations finales, la Présidente du SBI a remercié tous ceux qui avaient participé à la réunion mondiale de clôture et aux dialogues régionaux qui avaient précédé. Les participants avaient montré leur volonté de continuer à créer une dynamique en faveur de l'action climatique et de l'AAC pendant cette période difficile. La Présidente du SBI a salué la direction et les contributions des huit cofacilitateurs des dialogues régionaux, qui avaient été à la tête des efforts faits pour étudier les pratiques et les visions de l'AAC dans différentes régions. Les Parties procéderaient à l'examen du programme de travail de Doha et formuleraient des recommandations concernant les travaux à entreprendre afin de renforcer la mise en œuvre de l'AAC. Des consultations informelles seraient organisées pour étudier des moyens efficaces de permettre au processus d'être lancé à la cinquante-deuxième session du SBI, où les discussions des dialogues régionaux seront un élément fondamental. La Présidente du SBI a clos le huitième dialogue sur l'AAC en félicitant les Parties et tous les acteurs qui avaient été activement impliqués dans la mise en œuvre de l'AAC.

IV. Suite à donner

98. Les Parties et les entités non parties voudront peut-être mettre à profit les renseignements figurant dans le présent rapport pour planifier, concevoir et exécuter des activités relatives à l'AAC.
